

## Présentation générale

Dans les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales, les employeurs ont l'obligation d'engager une négociation chaque année. L'employeur peut aussi négocier avec d'autres interlocuteurs. Cette formation a pour but de faire comprendre les enjeux.

## Objectifs

- Comprendre le cadre légal.
- Connaître la politique handicap de l'entreprise.
- Connaître les outils mis à disposition et leurs limites.
- Transmettre les bonnes pratiques et donner des exemples types.

## Programme

### I. Comprendre la notion de handicap au travail :

- Qui pourrait demain être concerné par une situation de handicap ?
- Les différentes typologies de handicap qui font l'objet d'une reconnaissance administrative.
- Les répercussions et les compensations de l'incapacité.

### II. Le cadre légal :

- Loi du 10 juillet 1987 et du 11 février 2005 : apports de la loi en terme d'emploi.
- Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

### III. La politique handicap de l'entreprise :

- Comprendre les enjeux de l'accord groupe, règles et validité.
- Le handicap au cœur de la négociation annuelle obligatoire.
- Rôles des acteurs dans la négociation collective (pilotages, compétences, limites d'intervention).
- La prise en compte du handicap dans la gestion des carrières (aménagement de poste, outils d'orientation mobilisables et leurs atouts, CRP...).

### IV. Les acteurs à mobiliser :

- Solliciter et co-construire avec les acteurs pertinents en fonction des situations rencontrées.

### V. Le partage d'expériences à l'appui de situations concrètes :

Partenaires sociaux, cadres de santé et personnels de ressources humaines : adopter une position de relais sur le terrain...

## Christophe, intervenant



Depuis quinze ans, Christophe travaille dans le domaine de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, aussi bien auprès des personnes que des entreprises.

Auprès des entreprises, il intervient comme animateur d'ateliers de sensibilisation handicap auprès de l'ensemble des collaborateurs et formateur de différents publics particulièrement concernés par le sujet du handicap tels que recruteurs, managers, IRP, acheteurs, référents handicap...

Ses expériences d'accompagnement des personnes en situation de handicap l'ont amené à les suivre dans leurs parcours de recherche d'emploi, de formation ou de bilans d'évolution professionnelle. Certifié Coach professionnel, il propose actuellement des accompagnements en coaching, sur de la résolution de problématiques aussi bien personnelles que professionnelles.

## Michèle, intervenante



Michèle a exercé diverses fonctions, dont la gestion d'équipe, la gestion de budgets conséquents, le management de projets et la formation des utilisateurs dans le secteur de la banque pendant quarante-cinq ans.

Elle s'est par ailleurs particulièrement passionnée dans sa fonction d'animatrice de formation en animant bénévolement des formations depuis huit ans pour l'institut de formation de la CFDT en Ile-de-France.

Elle y assure les formations des élus, tant pour le CHSCT que pour le CE.

Elle est membre du Groupe Ressources Régional Handicap depuis dix ans.

Depuis quatre ans, elle est mandatée par l'Union Régional Ile-de-France, pour assurer une fonction d'assesseur au TCI de Paris (Tribunal de Contestation de l'Incapacité).

Elle est aussi membre du Crefop Ile-de-France, du CNCPH et participe au PRITH Ile-de-France.



### Participants

- ✓ DRH, responsables d'entreprise, RRH, MH, responsables des relations sociales, représentants du personnel, représentants des partenaires sociaux, médecins du travail, infirmières



### Méthodes pédagogiques

- ✓ PPT
- ✓ Quizz
- ✓ Vidéos



### Durée et tarif

- ✓ 1 journée de 7 heures
- ✓ À partir de 1200 € par groupe



### Formation à distance

- ✓ Visioconférence avec accès au centre de ressources.  
(voir modalités en fin de catalogue)